



Aide préventive

au cas par cas

Fiche

Objectifs : aider les foyers en difficulté de paiement face à leurs charges d'eau.

Principe : aide financière préventives au cas par cas, en fonction de la part que l'eau représente dans le budget des ménages.

Population cible : ménages en situation de précarité : ménages dont les ressources sont inférieures à un certain montant, ménages dont les dépenses liées à l'eau sont supérieures à une certaine part du revenu ou encore ménages bénéficiaires de certaines aides sociales (CMU-C, RSA...).

Postes de dépenses :

- ◆ Mise en place : coût de contractualisation avec les partenaires sociaux pour la liste de bénéficiaires, outils de gestion ;
- ◆ Fonctionnement : accompagnement des bénéficiaires, mise à jour de l'outil de gestion ;
- ◆ Aides distribuées : montant total de l'aide attribuée à l'ensemble des bénéficiaires.

Avantages :

- ◆ Ciblage précis des ménages pour une aide avant la bascule vers une situation d'impayés ;
- ◆ La rencontre des bénéficiaires permet une prise en compte globale de la situation des demandeurs et d'établir une typologie des ménages touchés pour affiner l'aide apportée.

Limites :

- ◆ Malgré une volonté d'accompagner les foyers en amont des impayés, les services doivent souvent gérer les situations d'urgence.